



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

# Mobiliser, fédérer, collecter sur un projet EnR local

12 Octobre 2017  
Formation AURA  
Lyon





# Communiquer...



## ● La communication

Un grand mot pour une notion vitale :

**Faire le lien / Expliquer / Impliquer**

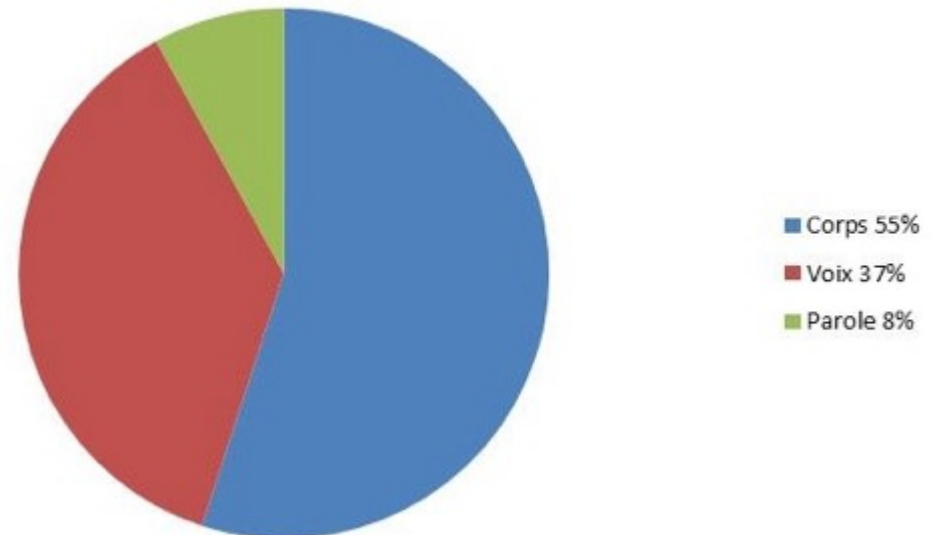
> Se mettre à la place de l'autre pour lui délivrer un message auquel il sera sensible / qui l'intéresse.

## ● Le fonds et la forme

Indissociables

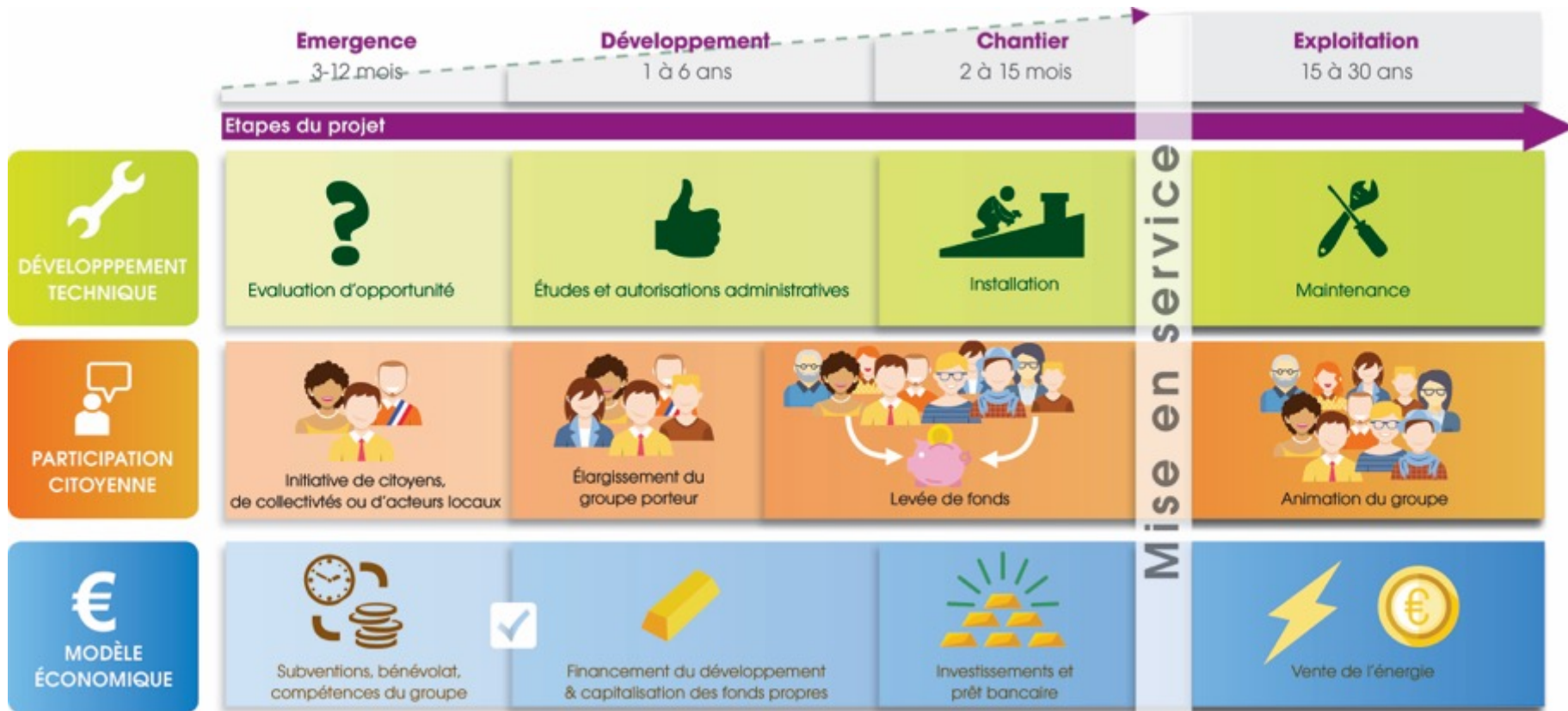
> Servent le même but

Communication non verbale



# ...sur un projet citoyen EnR

## ● À quelle étape ?



# ...sur un projet citoyen EnR



## ● Pas n'importe lequel !

> Le vôtre !

Qui s'inscrit dans :

- un **territoire** : son histoire, ses traditions, ses caractéristiques, son contexte social, économique...
- une **dynamique** collective : une initiative citoyenne, un engagement d'élus, une idée individuelle, une opportunité...
- votre **vie** : parcours professionnel et personnel qui vous mènent à vous impliquer dans cette aventure...

# Ce que nous allons travailler ensemble

- 1. Établir le diagnostic de communication du projet



- 2. Faire un plan de communication





## **Faire et visualiser son diagnostic**

- Déterminer et phaser ses enjeux**
- Cibler, formuler et s'outiller (exemples)**
- Etude de cas pratiques**



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**





● 3. Quels sont les moyens ? Quelle est l'ambition du projet

● 2. Dans quel milieu le projet évolue ?



● 1. Qui sommes-nous ?  
Que voulons-nous faire ?



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

# Visualiser le diagnostic de com

## Forces

- . Groupe moteur dynamique
- . Implication d'un ancien élu
- . Ressource dédiée à la com (étudiants)
- . Connaissance du réseau Énergie

## Faiblesses

- . Budget limité
- . Peu de ressources bénévoles disponibles

## Opportunités

- . Fête du vent
- . Tradition écologiste du territoire
- . Appel à projet de la région
- . Soutien d'Énergie Partagée
- . Implication du directeur de l'école

## Menaces

- . Incertitudes sur obtention PC / tarif
- . Opposition féroce de « Soleil de l'enfer » et « Vent du Diable »
- . Un autre projet citoyen sur le territoire
- . Faible bassin d'épargne

# Déterminer la problématique



- **La problématique = Le problème que la communication doit (essayer de) régler**

Comment ...

- ...motiver des citoyens d'intégrer le groupe moteur
- ...collecter 1M € sur notre faible bassin d'épargne ?
- ...convaincre les collectivités de nous épauler ?
- ...recruter en prévision de la mobilisation financière ?
- ...maintenir l'intérêt de nos contacts en attente du PC ?

**Conseil** : définir une ou deux problématiques max



**Faire et visualiser son diagnostic**



**Déterminer et phaser ses enjeux**

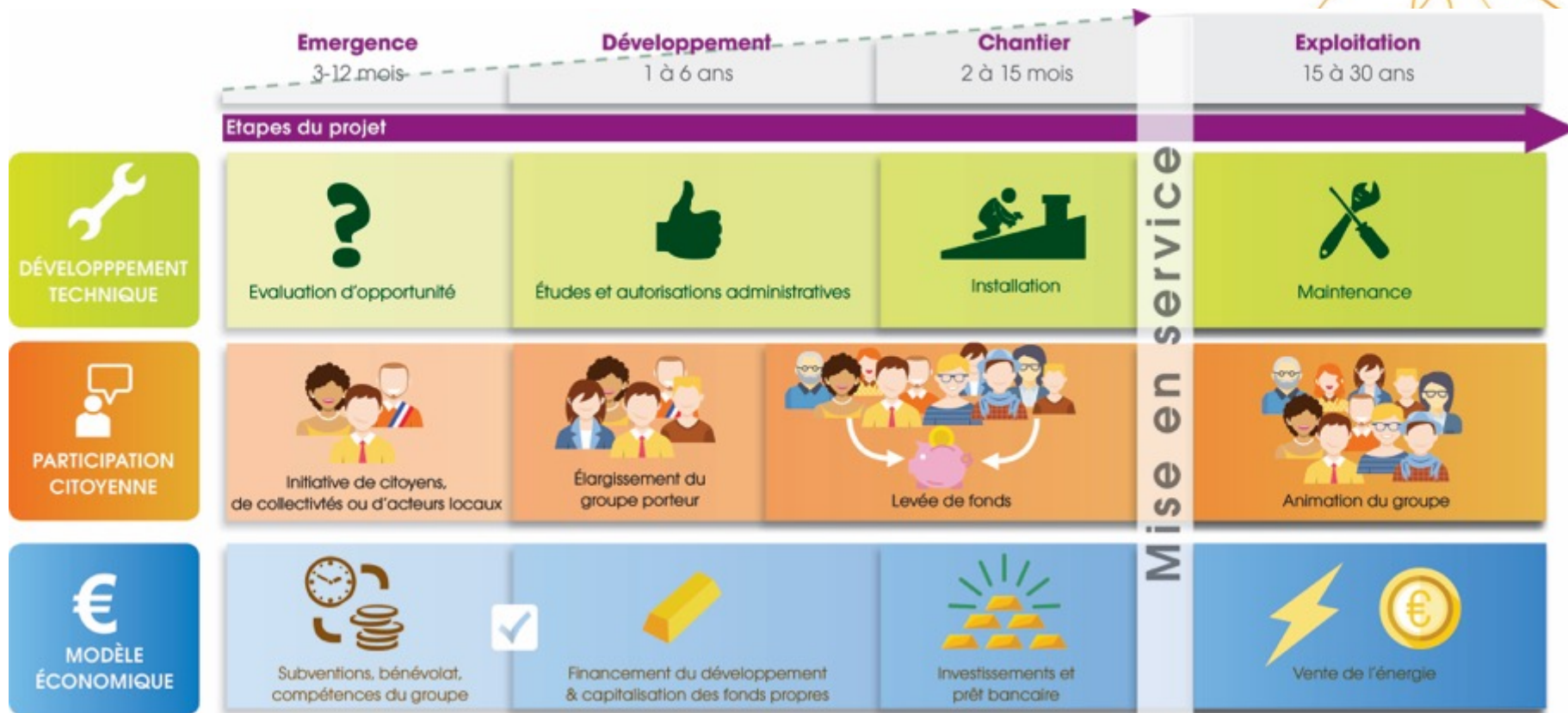


**Cibler, formuler et s'outiller (exemples)**

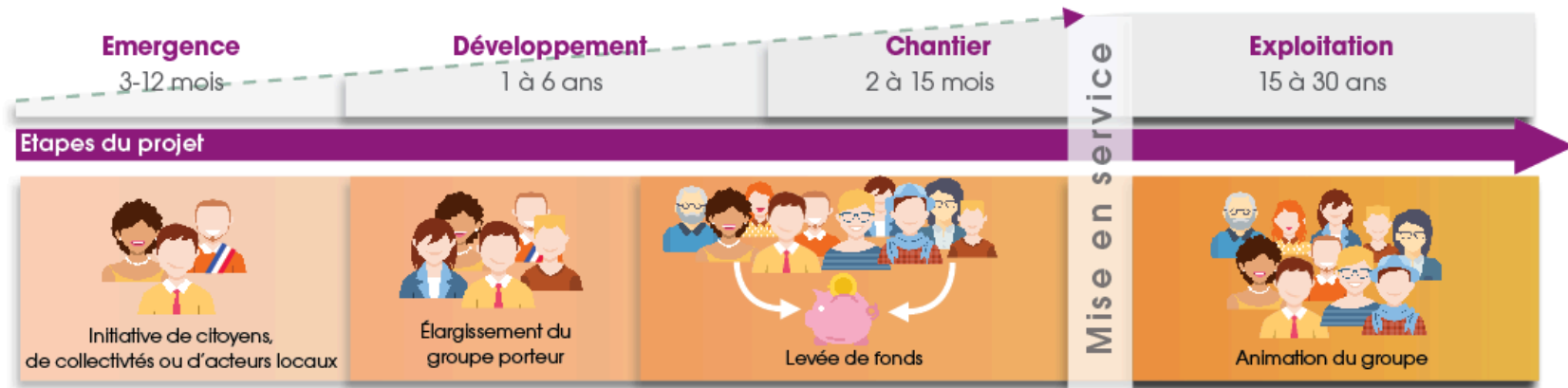


**Etude de cas pratiques**

# À quelle étape est le projet ?



# De la problématique, découlent les enjeux de communication



PARTICIPATION  
CITOYENNE

Associer

Mobiliser

Animer

# Focus : Pouvons-nous collecter librement les investissements en capital ?

## ● Non, l'AMF veille strictement à protéger les épargnants

Il faut rédiger un prospectus d'OPTF (et obtenir un visa d'un an).  
Pas d'appel à plus de 150 personnes ! Toute communication large et explicite d'appel à investissement est interdite (plaquette, presse, site web...).

## ● Sauf si (au moins une de ces exigences) :

- L'offre de titres ne dépasse pas 100 000€ sur 12 mois
- L'offre de titres est comprise entre 100 000€ et 5 millions d'euros ET est inférieure à 50% du capital de l'émetteur sur 12 mois
- L'offre est adressée à des investisseurs qui acquièrent plus de 100 000€ de titres de capital, par investisseur et par offre
- L'offre porte sur des titres de valeur nominale supérieure à 100 000€
- L'offre s'adresse uniquement à des investisseurs qualifiés
- L'offre s'adresse uniquement à un cercle restreint de 150 investisseurs qui agissent pour leur compte propre.

# Focus : Quid du Crowdfunding ?

## ● Pour les plate-formes, une législation spécifique :

- Pour les plateformes d'investissement qui possèdent le statut de conseiller en investissements participatifs (CIP), le plafond de financement de projets est de 2,5 millions d'euros.
- les contributions des prêteurs sont limitées à 2000 euros par projet pour un prêt avec intérêt et 5000 euros par projet pour un prêt non rémunéré.
- les plateformes ne sont plus limitées à l'émission d'actions simples ou d'obligations à taux fixe mais peuvent également proposer des actions de préférence, des titres participatifs et des obligations convertibles, leur permettant ainsi de pouvoir s'adresser à un public plus large et de répondre à différents besoins, notamment ceux des coopératives.



# Mais alors, que peut-on faire hors OPTF ?

- Préparer le terrain avec une association
- Communiquer sur un projet plus large
- Ne pas laisser de trace d'appel à souscrire
- Impliquer Énergie Partagée et communiquer sur son OPTF

# FOCUS : Collecter de l'argent !

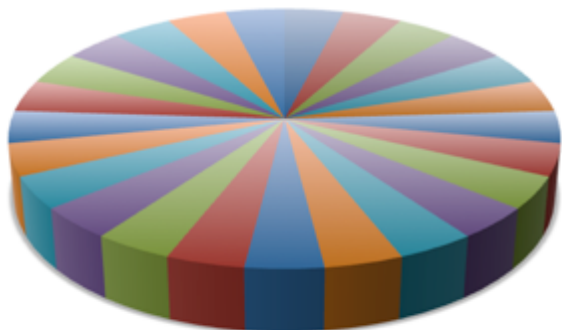
- **Connaître le territoire**
- **Estimer les besoins et les moyens**



# Quel genre de collecte voulons-nous ?

● Exemple : nous devons collecter 25 000 euros

25 personnes  
investissent 1 000 €

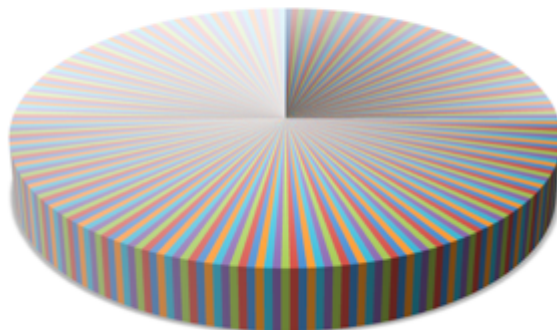


Communication **sélective**



Sélection des bons réseaux  
Canaliser les efforts

250 personnes  
investissent 100 €



Communication **large**



Moyens humains impt.  
Lourdeur de gestion

[www.energie-partagee.org](http://www.energie-partagee.org)

5 personnes  
investissent 25 000 €



Communication **ciblée**



Conforme à la démarche ?  
Gouvernance resserée

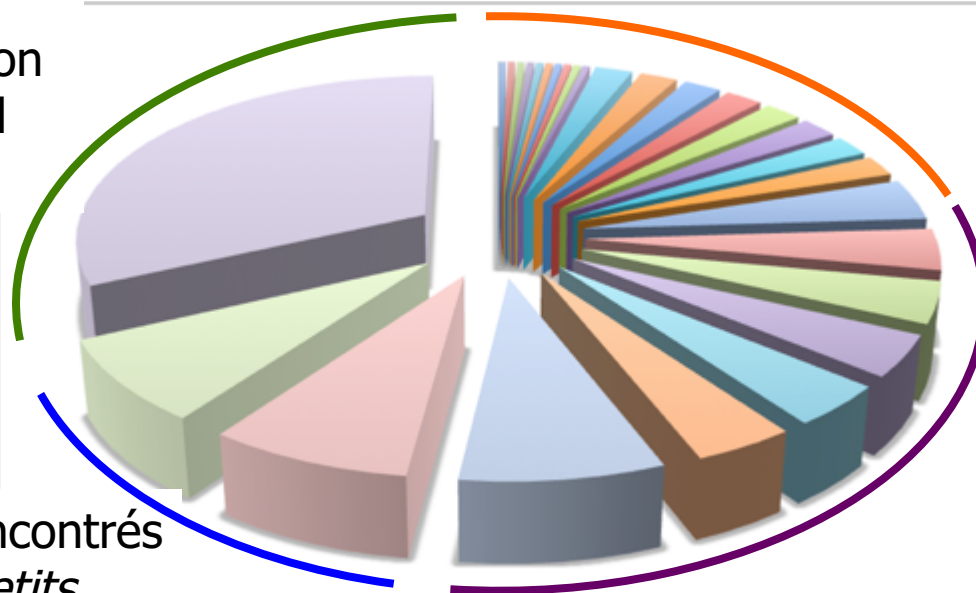
ENERGIE PARTAGEE

# Anticiper la répartition de la collecte

- Se donner un cadre pour décider des actions

## Collectivité

Suite à présentation  
devant le conseil  
municipal



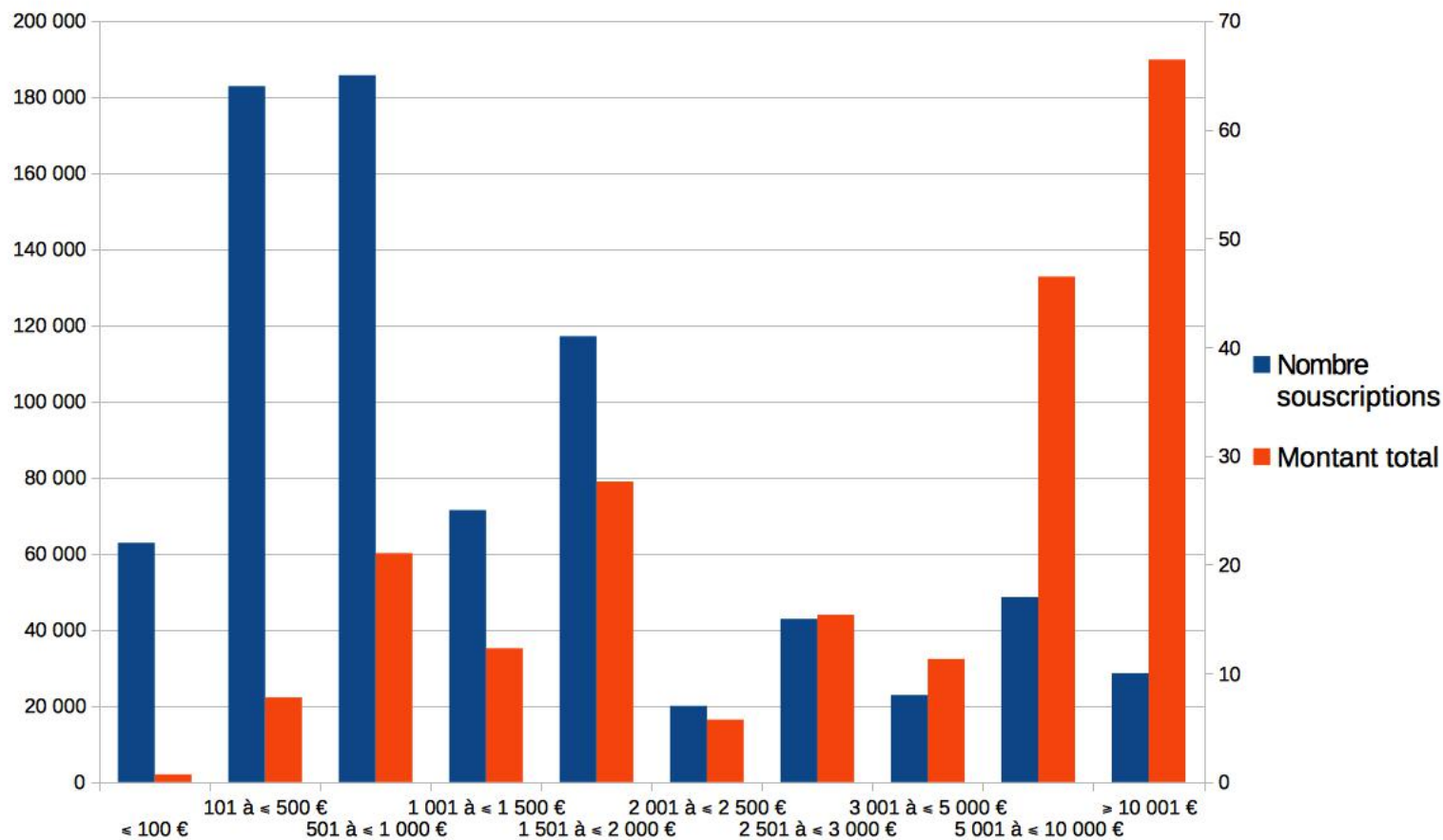
**Etudiants** mobilisés  
suite aux animations  
sur l'université

**Epargnants** rencontrés  
lors des « *Petits  
Déjeuners du Crédit  
Coopératif* »

**Spectateurs** engagés  
suite à la projection du  
Film « *Demain* »

# Quel ticket de souscription ?

## Souscriptions

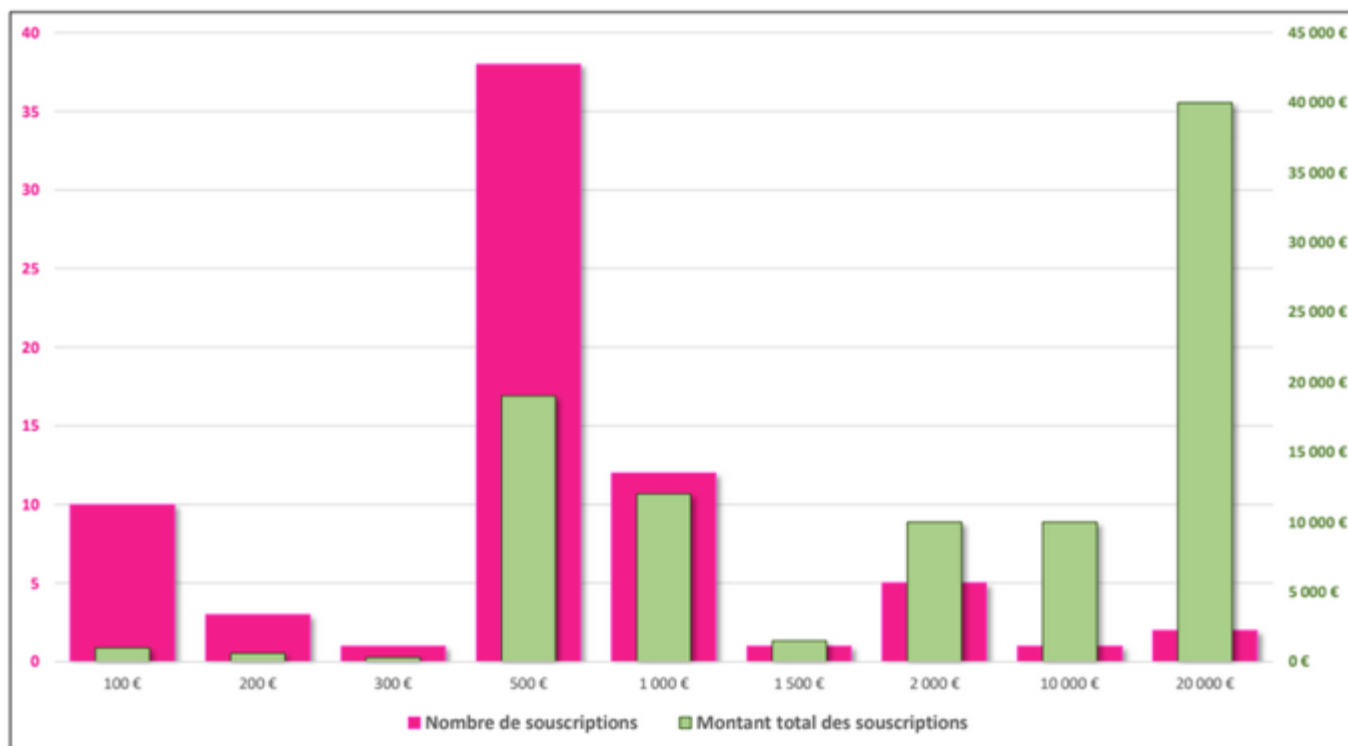


**Assimilation à un don = petits montants investis !**



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

# Répartition des 73 souscriptions par montant



Energ'Y Citoyennes

Tous collèges confondus

Adoption de panneaux = favoriser le 500 €

# Tour de compréhension...





**Faire et visualiser son diagnostic**

**Déterminer et phaser ses enjeux**

 **Cibler, formuler et s'outiller (exemples)**

 **Etude de cas pratiques**



# Le plan de communication :



**À quels publics**  
souhaitez-vous  
vous adresser ?



**Quel message ?**  
Que leur proposer ?  
Que leur demander ?



**Quel(s) outil(s)**  
pour lancer ce  
message ?

# À quels publics souhaitez-vous parler ?



À ce stade du projet :

## ● Que voulez-vous leur demander ?

Un appui, des conseils, des toitures, des contacts, des subventions, du temps, de l'argent, un relais de diffusion, de la visibilité, de la crédibilité...

## ● Que pouvez-vous leur proposer ?

De l'information, une aventure entrepreneuriale, un rôle dans la gouvernance, une place de partenaire, une valorisation de leur image, une solution à leur problème...

# Que souhaitez-vous leur dire ?

À quels messages seront-ils sensibles ?

- **Écologie et Solidarité**
- **Impacts économiques & sociaux**
- **Participation citoyenne**
- **Innovation**
- **Placement solidaire**
- ...



# Quels outils pour les atteindre ?

- Quelles sont leurs habitudes ? À quoi sont-ils réceptifs ?
- Quelles compétences / talents / prédispositions dans le groupe ?
- Quel budget ? En argent et en temps



# A vous de jouer !



## ● 3 groupes

- 1 sur l'enjeu d'ASSOCIER
- 1 sur l'enjeu de MOBILISER
- 1 sur l'enjeu de ANIMER

## ● En fonction des enjeux :

- Qui mobilise t-on ?
- Que leur dit-on ?
- Quels outils utiliser ?

## Etape 1: Associer

# Co-Porteurs, futurs partenaires et relais



- **Proches (familles, amis)**  
parmi l'entourage, pour consolidation + nouveaux membres.,
- **Autres porteurs**  
pour mutualisation / réseau.
- **Propriétaires de foncier / de toitures**  
les convaincre d'intégrer l'aventure – condition sine qua non
- **Collectivités locales :**  
pour soutien politique / technique / opérationnel...
- **Réseaux ESS / Environnement / Energie :**  
pour future mobilisation, implication, partage d'outils...
- **Futurs partenaires locaux :**  
Institutions, autres collectivités, banques, entreprises...
- **Structures d'accompagnement :**  
pour soutien à la mise en oeuvre du projet.

**Conseil** : Mettre en place un tableau de contacts

- **Projet local et collectif**

Participation individuelle à la production locale et collective d'énergie / Lien social / Emploi local...

- **Innovation sociale**

Valorisation d'image (territoire, partenaires)

Des expériences réussies qui essaient...

Sérieux de l'initiative et des porteurs (donner des gages, références)

- **Finance solidaire**

Sens donné à l'épargne locale, réinjectée sur le territoire

- **Lutte contre le changement climatique**

Impact environnemental / Participation aux objectifs de développement des ENR et réduction des émissions de GES

Support de sensibilisation pour les assos

- **Risque / phase de développement**

On cherche des fous qui ont envie de changer le monde

**Conseil** : Trouver un nom local, court et original

# Etape 2 : **Mobiliser** **Epargnants, riverains** **du projet**



- **Structures ESS / Ecologie / Energie :**  
Cartographie des acteurs du territoires
- **Rassemblement / collectifs :**  
Clubs Cigales, parents d'élève, AMAP, jardin partagés, habitats partagés, association de retraités, association sportives, cinémas...
- **Vie locale de proximité :**  
Ecoles, marchés, fêtes, foires, brocantes, magasins Bio, producteurs / artisans locaux.
- **Réseau partenaires :**  
Base de contacts (salariés, clients) des partenaires du projets
- **Médias :**  
Presse régionale, Blog, Site régionaux..
- **Leaders d'opinion :**  
Artistes ? Experts ? Figures du territoire ..

**Conseil** : Faire un planning de sollicitation



# Etape 2 : **Finançons ensemble Mobiliser une énergie d'ici !**



- **Parlons argent !**

Désamorcer le tabou. Savez-vous ce qu'il fait ?

Ne pas être moralisateur. Parler de sa propre expérience, sa propre démarche.

- **Un projet pas comme les autres**

Totale transparence sur le fonctionnement, les hypothèses, étapes du projet.  
Maîtrise du risque

- **L'impact du projet / de la participation**

Votre épargne / pour le territoire / pour l'avenir

Equivalence : conso elec, CO2, voitures...

Scénario : « si 50 personnes mettent 2000 E... »

- **Simplicité de passage à l'acte**

Clarifier le processus de souscription / modalités / conséquences...

- **D'autres l'ont fait !**

Utiliser les expériences d'autres projets !

Faire témoigner les personnes impliquées localement

**Conseil** : Trouver un concept simple (adoption)

## Etape 3 : Animer

# Le réseau constitué autour du projet



- **Sociétaires :**

Impliqués au financement et/ou dans les instances de décision du projet.

- **Partenaires :**

Collectivités, entreprises, associations, réseaux, financeurs, facilitateurs, propriétaires de foncier...

- **Sympathisants :**

Contacts issus des rencontres et événements d'informations.

- **Médias :**

Journalistes locaux qui ont manifesté un intérêt pour le projet

**Conseil** : S'astreindre à une régularité d'infos

## Etape 3 : Animer

# Le projet garde son cap !

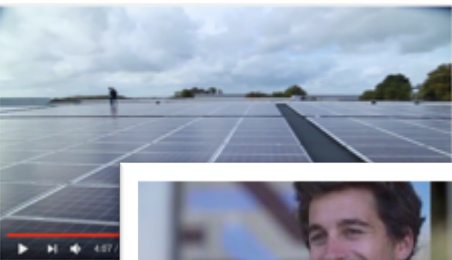


- **Les actualités**  
Les actualités du / des projets (avancement chantier, suivi de la production, etc).  
Les prochains rendez-vous : assemblées, fêtes...
- **L'environnement du projet**  
Le cadre réglementaire / législatif  
Les soutiens et relais (réseaux, collectivités)  
Les bâtons dans les roues, les victoires...
- **Le projet s'ouvre**  
De nouveaux sociétaires, partenaires, etc.
- **Le projet fait des émules**  
Les articles de presse, radios, télé...  
Les interventions / conférences liées au projet
- **Des pistes pour la suite**  
Nouveaux projets / nouvelle ambition

# Associer

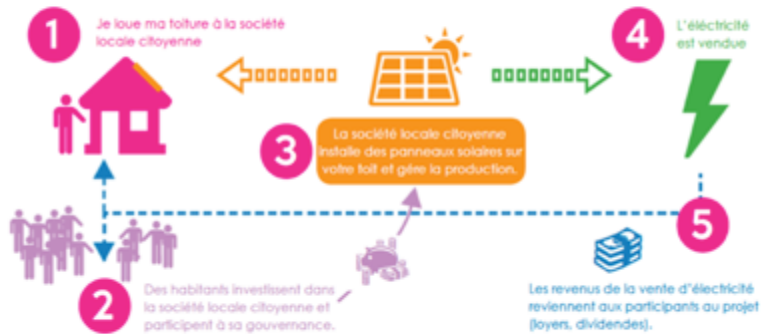


# 1. Les outils de com des autres !

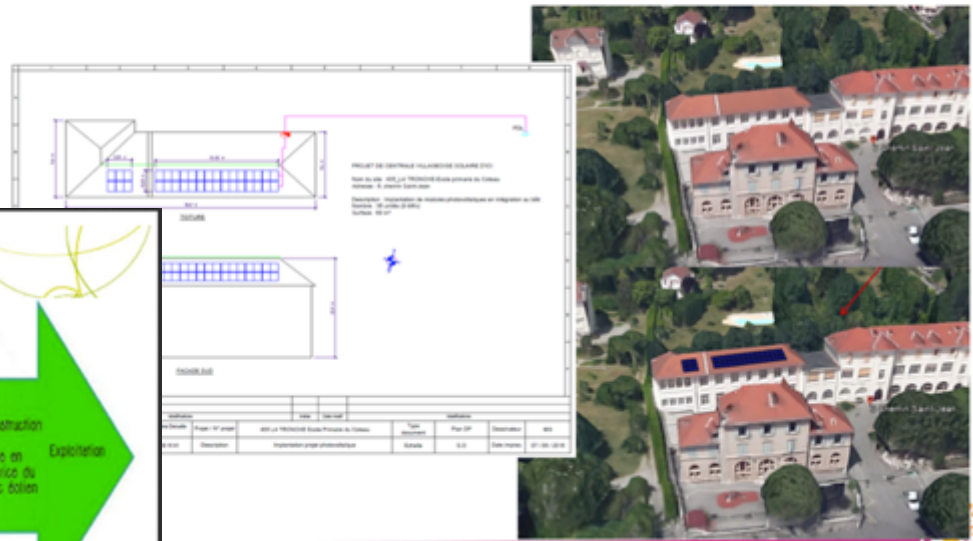


# 2. Le diaporama

## Modèle économique : les bases



## Installations : exemple



## Parc de Béganne : étapes



Délibération des conseils municipaux en faveur du projet

Création de la SARL Site à Vallée

juillet 2009 : obtention du Permis de Construire

été 2010 : création de la société d'exploitation, la SAS Bégevents

# Ex : Rapidement faire une photo !



# Aparté : Impliquer les collectivités

## ● Que peut-elle faire pour aider le projet ?

- Connaissance des acteurs / Mise en relation / Données
- Médias (journal local) / Agenda municipaux / Affichage
- Soutien logistique (salle pour les réunions, jus de fruit...)
- Ressources (budget, mise à disposition)
- Crédibilité / Stabilité en étant présent et en investissant tôt (vis-à-vis de partenaires)
- Mettre en avant le projet lors des évènements et prises de parole ;





# Les outils des collectivités

## COMBRAILLES DURABLES



**L'énergie citoyenne est inépuisable!**

C'est une démarche citoyenne qui préfigure les comportements de demain. Dans de nombreuses communes des Combrailles, les citoyens se sont unis, mobilisés et investis dans la réappropriation de leur énergie, prouvant avec succès que chacun peut être acteur de la préservation de son environnement.



**Territoires solaires**  
Un premier succès qui vient récompenser l'implication et la solidarité des habitants. Au départ, un comité de réflexion met en lumière les enjeux de la commune d'origine et sur l'axe de la commune d'accueil sur l'axe de la commune d'origine et sur l'axe de la commune d'accueil.

**EN MOINS DE SIX ANNÉES, LOUREVRAIT A FAIT DE NOMBREUX ENVALES ET UNE QUINZAINE D'INSTALLATIONS ONT ÉCLOS GRÂCE AU TRAVAIL DE LA SOC ET À L'IMPLICATION DES HABITANTS.**

**Qui dit énergie en 2008 à Loure- va, au nord de Clermont. L'école locale est solitaire et la municipalité décide d'en créer une nouvelle, qui sera exemplaire avec notamment une centrale 500 et la production d'énergie renouvelable. Cinq ans plus tard, l'implémentation de la centrale est terminée et la production de 34 MW est assurée.**

## Environnement

### Deux toitures pour un projet citoyen



Energ'Y Citoyennes veut développer le photovoltaïque dans l'agglomération

Une convention d'occupation temporaire des toitures de la maternelle du Pont de Venoz et du bâtiment D de l'école de la Monta (mixité 1) a été approuvée au bénéfice d'Energ'Y Citoyennes. Celle-ci permettra à la société par actions simplifiée (SAS) en développement d'y installer des panneaux photovoltaïques afin d'y produire de l'électricité dans le cadre de son projet "Solaire d'ici". Pour mémoire, l'idée de cette jeune pousse est de permettre l'essor d'un réseau local de production d'énergie solaire en permettant à des collectivités ou à des particuliers de mettre à disposition leur toiture afin d'y installer des

panneaux solaires. Panneaux dont la mise en place est financée par d'autres particuliers qui s'inscrivent dans la démarche en prenant des parts sociales dans l'entreprise. Un moyen simple et original pour chacun de s'approprier la transition énergétique et d'apporter une solution locale aux enjeux internationaux discutés notamment à la COP21. L'objectif des fondateurs de "Solaire d'ici" serait la concrétisation d'installations photovoltaïques sur une dizaine de toitures avant la fin 2016. Saint-Egrève s'est très tôt associée à cette initiative et a elle-même acquis dix parts sociales de la S.A.S.

### LE CHOIX DU TOIT

Afin de permettre à Energ'Y Citoyennes de développer son projet "Solaire d'ici", la Ville leur a proposé cinq sites d'implantation différents pour leurs panneaux photovoltaïques. Après études de faisabilité et d'ensoleillement, ce sont les toits du groupe scolaire de La Monta et de la maternelle du Pont de Venoz qui ont été retenus. Ces deux sites qui permettent d'installer de petites

### LE PROJET EN CHIFFRES

L'objectif d'Energ'Y Citoyennes est d'installer **100** toitures solaires photovoltaïques en **3** ans sur les toits publics et privés, de l'agglomération. Ce parc représenterait à terme une puissance totale de **1 MWc** pour une production d'électricité d'environ **1000 MWh/an** soit l'équivalent de la consommation de **400** foyers. Ce projet représente un investissement estimé à **2** millions d'euros, dont environ **20%** seront




[www.bretagne.fr](http://www.bretagne.fr)

[www.energie-partage.com](http://www.energie-partage.com)

# Ex : S'adresser aux propriétaires et au voisinage (sécuriser l'adhésion)

## Louez votre toit et participez à la transition énergétique !



### Devenez acteur d'un projet citoyen d'énergie solaire dans la métropole grenobloise

Plusieurs citoyens et acteurs des énergies renouvelables de la métropole grenobloise se réunissent pour porter collectivement un projet d'installations solaires photovoltaïques sur les toitures de notre territoire.

Ce projet ambitionne de faire participer les habitants en louant leur toiture, ainsi qu'en faisant appel à leur capacité d'investissement. Ce projet innovant ne pourra être un outil dynamique et performant de la transition énergétique que grâce à vous !

ici

## Comment ça marche ?

### Qui peut louer sa toiture ?

Tous les propriétaires de toit, personnes physiques (propriétaires d'une maison individuelle en particulier) ou morales (copropriétés, SCI, bailleurs sociaux, associations, collectivités, entreprises, etc.) peuvent proposer leur(s) toiture(s) à la location pour y permettre l'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

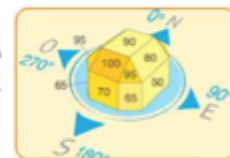
### Quelles caractéristiques pour la toiture ?

Le toit proposé doit évidemment être **très ensoleillé** :

- orientation globalement sud (de sud-est à sud-ouest) ;
- absence d'ombres portées importantes (bâtements voisins, existants et en projet, arbres, montagnes, etc) ;
- peu d'éléments intrusifs (fenêtres de toit, cheminées, etc).

Le toit doit avoir **une surface minimale** :

- 30 m<sup>2</sup> pour un pan incliné orienté au sud ;
- 40 m<sup>2</sup> pour les toitures-terrasses.



Pour les projets de faible envergure, il n'y aura pas lieu de s'inquiéter de la structure existante pourvu qu'elle soit en bon état. En revanche, pour les projets plus importants, des études seront menées pour s'assurer de la capacité de la charpente à supporter la charge additionnelle.

### Pourquoi louer votre toiture ?

La première motivation est de participer à la nécessaire transition énergétique en augmentant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique français, à partir d'installations localisées sur notre territoire.

Il s'agit aussi de participer à un projet dans lequel tout citoyen peut s'investir, en louant sa toiture tout en donnant à d'autres l'envie d'investir localement.

De plus, louer sa toiture dans ce projet, c'est aussi bénéficier du soutien de professionnels qualifiés et d'acteurs solidaires dans la mise en œuvre du projet.

Votre motivation ne peut pas être uniquement financière car le loyer annuel sera de l'ordre de 1 à 3 €/m<sup>2</sup>. Néanmoins, si vous devez mener des travaux sur votre toiture, l'installation de capteurs photovoltaïques simultanée peut être la source d'économies non négligeables !



# Trophées, concours et bourses

Les Grands Prix 2016  
de la finance solidaire

7<sup>e</sup> édition



Le Monde  
argent&placements & finansol



.org

ÉNERGIE  
PARTAGÉE

# Ex : Lancer une dynamique sur une plate forme de financement participatif

zeste

DÉCOUVREZ LES PROJETS LANCEZ VOTRE PROJET COMMENT ÇA MARCHE ? QUI SOMMES-NOUS ?

## COWATT

COOPÉRATIVE D'ÉNERGIE SOLAIRE EN PAYS DE LA LOIRE.

### A quoi va servir mon zeste ?

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>5 000 €</b>   | <b>10 000 €</b>  | <b>15 000 €</b>  |
| <b>On se lance !</b>   | <b>Appel à Toiture pour 2017</b>   | <b>Site web interactif</b>   |
| Création de la coopérative !<br>Validation des statuts par des juristes, naissance de la structure CoWatt. | Accompagnement des premières communautés (organisation, réponse aux questions administratives et techniques)<br>Organisation d'un appel à toitures | Création d'outils de communication pour promouvoir le projet (flyers, etc...)<br>Création d'un site interactif pour aider les communauté à échanger et grandir |

24 jours restants

10 000 € requis

110 citizestes

6 560 € déjà collectés

**FAITES UN ZESTE !\***

\* à partir de 5 €

PORTEUR DU PROJET

CoWatt

POUR VOUS REMERCIER


Pour 5 € ou plus

Mille Merci !


Votre nom sur le site web dans la page contributeur et notre reconnaissance éternelle !

6 contributeurs

Le projet Actualités 1 Contributeurs 110



www.energie-partagee.org



# Ex : Réunions publiques

**ENVIRONNEMENT** | L'objectif est de donner naissance à une société coopérative d'intérêt collectif

## Un projet citoyen d'énergies renouvelables



Robin Moreau, Sakoné Joss, Thomas Beth et Arno Fuslon répondent aux questions sur la coopérative et les énergies renouvelables.



Un public attentif, curieux et intéressé, venu en nombre au débat.

La Mutualisation a fait salle comble, jeudi soir, pour la première réunion informative autour d'un projet citoyen d'énergie renouvelable. Une centaine de personnes étaient présentes pour participer au débat proposé par Karine Gouinet, Sakoné Joss, Robin Moreau et Thomas Beth.

Il s'agit de créer l'association "Energie collective" en février 2014, avec pour vocation de donner naissance à une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

Son objectif est de fédérer la population, associer de multiples coopératives de toute province : entreprises, associations, particuliers, collectivités... Pour permettre à chacun de prendre part au questionnement sur sa production et sa consommation

d'énergie. Un financement citoyen solidaire permettrait, outre un placement financier, de créer des projets autour d'énergies renouvelables, comme la pose de photovoltaïque sur les toits, ou l'utilisation de l'énergie hydroélectrique.

### Des intervenants expérimentés

Arno Fuslon et Alain Blanc étaient invités pour faire part de leurs expériences sur le terrain. Arno travaille pour "Energie partagée", qui aide à la création de projets sur les énergies renouvelables au niveau national. « S'associer dans le financement et la gouvernance des installations, participer à un projet de territoire, à la prise de décisions, c'est ça la dynamique

coopérative. Alors on peut s'impliquer plus ou moins selon ses disponibilités, ses envies, et ses moyens. La mutualisation locale citoyenne permet de placer son argent intelligemment. Le but d'un fonds d'investissement solidaire n'est pas spéculer. » Alain Blanc, de son côté a partagé son expérience de photovoltaïque dans le cadre du plan climat énergie du Quersay, avec "Les centrales villageoises".

### Des questions à la fois

Après une présentation riche en informations techniques, humaines et juridiques, l'auditoire a pu questionner les intervenants. Beaucoup d'interrogations autour de la pose des panneaux sur les

toits, leur durée de vie, leur recyclage, la location des toitures à un fournisseur d'énergie... « La location permet d'investir, et d'acquiescer un financement pour tolérer sa toiture. 30 à 40 ans, c'est la durée de vie d'un panneau, qui continue en moyenne à produire 85 % d'énergie à ce terme. Quant au recyclage, il est prévu dès l'achat. »

Questions, aussi, autour de l'utilisation de réseaux d'eau

potable, l'autoconsommation ou la sobriété énergétique. Le débat est ouvert, les participants sont nombreux à poser des questions et proposer des idées.

Pour les contacter, 07 87 05 07 22 ou 06 31 35 54 45 ; par courriel : energiecollective05@gmail.com

### LA PHRASE

« On ne se pose pas de questions sur la consommation énergétique. Qui sait combien on consomme par an ? C'est 6700kwh/an pour un ménage, dont 55 % pour le chauffage électrique, et 22 % pour l'éclairage. »

Karine Gouinet, d'Energie



**ENERGIE PARTAGÉE**

# Mobiliser



# Projection, conférences-débat

Un collectif d'associations vous propose  
le dernier film de **Marie-Monique Robin**  
en avant première et en sa présence

## Qu'est-ce qu'on attend ?

projection à Loubeyrat  
samedi 22 octobre 20h30  
salle des fêtes  
63410 Loubeyrat

entrée :  
participation libre



Qui croirait que la championne internationale  
des villes en transition est une petite  
commune française ?

*Qu'est-ce qu'on attend ?* raconte  
comment une petite ville d'Alsace de 2000  
habitants s'est lancée dans la démarche de  
transition vers l'après pétrole en décidant de  
réduire son empreinte écologique. Initiatives  
pour le développement d'une économie  
relocalisée et fraternelle

Partenaires et soutiens :



Marché Bio de Loubeyrat

Mairie de Loubeyrat



Bio-Nature en Combrailles

**VENDREDI 3 JUIN**  
Mairie  
Salle du Conseil  
**CONFERENCE - DEBAT**  
**20H30**  
**ENERGIES RENOUVELABLES  
ET TERRITOIRES**

encis environnement  
AGGLO de Brive  
enercoop

**INTERVENANTS**  
ENCIS Environnement - Sylvain ROUX  
LA CITOYENNE SOLAIRE - Valérian CANTEGRIL  
COMBRAILLES DURABLES - Isabelle GARDERES  
Association ENERCOOP  
AGGLO DE BRIVE - Laetitia Mounier

# Le monde le l'ESS



UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE



# lescop

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES  
ET PARTICIPATIVES



Réseau d'investisseurs-citoyens  
pour une économie locale  
solidaire

[www.energie-partagee.org](http://www.energie-partagee.org)



# Ex : Des affiches

2<sup>ème</sup> réunion publique d'information

## Projet de centrale solaire

à Saint-Sébastien d'Aigrefeuille

**Devenez actionnaire de ce projet et partagez tous les profits !**

---

**Mercredi 29 avril 2015 à 19 h**  
Salle du Temple  
Le Ranc  
Saint-Sébastien d'Aigrefeuille

Pour plus d'informations :

|   |   |  |
|---|---|--|
| Association Soleil de Piomb<br>Jacqueline Balvet<br>balvet.mas@wanadoo.fr<br>04 66 52 88 77 | Vol-V Solar<br>Antoine Chamussy<br>a.chamussy@vol-v.com | Enercoop LR<br>Guillaume Marcenac<br>contact@enercoop-languedoc.fr |
|---|---|--|





# Du soleil sur les toits de notre commune

3 projets de centrales solaires  
Ecole de Moulet-Marcenac, salle des fêtes de Cruzol et Ecole primaire de Volvic

## Réunion publique

**Vendredi 19 février 2016**  
**18h30**  
Centre culturel de Volvic  
Salle au 1er étage

Organisée par :

**la commune de Volvic**  
et  
**Combrailles Durables**  
coopérative citoyenne de production d'énergies renouvelables



# Ex : Des affiches parlantes

**Elise**  
association d'énergies

**ÉNERGIE PARTAGÉE**  
L'INVESTISSEMENT CITOYEN

**VALOREM**  
producteur d'énergie verte

**enercoop**  
L'ÉLECTRICITÉ MILITANTE

**NEF**  
investissement

**Visite du parc éolien**  
**Lundi 15 Juin 2015**  
à 19h  
RDV domaine du Grand Poirier  
2, le grand poirier  
44310 La Limouzinière  
GPS: L46.982210-1.613727

**L'éolien s'ouvre aux citoyens**

- Visite pédagogique du parc éolien de la Limouzinière
- Information sur la démarche de participation des citoyens dans le parc éolien de la Limouzinière.

**Vin et éolien, productions du terroir**

- Découverte du vignoble du Domaine du Grand Poirier et dégustation en présence du viticulteur.

Contact: 02.51.08.80.88  
www.elise85.fr

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Parc naturel régional du Luberon

COMMUNAUTÉ TERRITORIALE SUD LUBERON

**Produire ensemble des énergies renouvelables, c'est possible !**

**4 réunions publiques**

Vous êtes intéressé par les énergies renouvelables ?  
Vous avez un toit qui pourrait accueillir des panneaux solaires ?  
Vous souhaitez investir dans les énergies locales ?

**Participez à la création de centrales villageoises\* !**

**Lundi 5 mai à 18h30 à Cabrières-d'Aigues** (salle des fêtes)

**ou mardi 6 mai à 18h à La Bastidonne** (salle des Fenages)

**ou mercredi 14 mai à 18h à Grambois** (salle polyvalente)

**ou jeudi 15 mai à 18h à Villelaure** (foyer des campagnes - rue Forbin de Janson)

\*Ce sont des installations de production d'électricité renouvelable, dédiées et développées par les citoyens et les acteurs locaux, dans lesquelles ils peuvent investir financièrement.

Quatre réunions sont organisées afin d'offrir le choix ou plus grand nombre ; le contenu est identique.

Renseignements : Parc naturel régional du Luberon  
Tél. 04 90 04 42 00 • www.parcdu Luberon.fr

# Flyer



## Centrales Villageoises Photovoltaïques



### Bientôt un premier projet dans le Massif du Vercors

L'étude de faisabilité technique est en cours pour analyser un premier projet permettant d'équiper 18 bâtiments, dont 6 publics, situés dans les villages de Méaudre, Autrans et Lans en Vercors. Ceci pourrait représenter une puissance installée de l'ordre de 260 kWc pour un investissement d'environ 700 000€. Cela produirait l'électricité hors chauffage pour une centaine de foyers.



### La Société par actions simplifiée (SAS) «Centrales villageoises des Quatre montagnes» va être créée

Cette société de type coopératif (une voix par actionnaire) rassemblera des citoyens et des entreprises du territoire. Elle sera pilotée localement et aura vocation à dynamiser le développement des énergies renouvelables au sein de la Communauté de Communes du Massif du Vercors, en concevant, finançant et exploitant des installations de production. Chacun peut participer à la société en achetant des actions pour 100 €. Les bénéfices reviennent ensuite aux actionnaires ou sont réinjectés dans de nouveaux projets.

**Vous habitez les Quatre Montagnes, vous avez un attachement au Parc naturel régional du Vercors ou aux énergies renouvelables : vous pouvez participer au projet !**

Contact : [quatre-montagnes@centralesvillageoises.fr](mailto:quatre-montagnes@centralesvillageoises.fr)



Rhône-Alpes



RHÔNE-ALPES  
Énergie Environnement



ÉNERGIE  
MONTAGNE

# Flyer (un angle original !)

**kids wind**

Avec la Fondation Kids&Wind, les enfants de l'Éolienne des Enfants des Ailes des Crêtes seront liés à leurs homologues européens pour une énergie pacifiée.

"Léguer des bienfaits et des rentes aux générations futures et non des fardeaux et des dettes" -Bernard Chabot-  
tel est l'objectif et le sens porté par l'Éolienne des Enfants.

**ÉOLIENNE  
DES ENFANTS**  
du parc éolien citoyen des Ailes des Crêtes

Investir pour l'avenir,  
investir pour une énergie  
**propre, locale et solidaire :**  
c'est possible !

**Les Ailes des Crêtes**

**ÉNERGIE PARTAGÉE**

**ENERGIE PARTAGÉE**

**Pour se renseigner et investir dans l'éolienne des enfants :**

**Alles des Crêtes**  
23 A rue André Dhôtel  
08130 Attigny

**Contact :**  
Tél. 03.10.29.00.00  
03.24.32.12.29  
contact@aillesdescretes.com

www.enercoop-ardennes-champagne.fr  
www.aie08.org

**Énergie Partagée**  
www.energiepartagee.org

Fais ta propre éolienne à partir de cette plaquette.

Flashe ce code pour voir les explications sur notre site :  
enercoop-ardennes-champagne.fr

L'éolien citoyen est soutenu par :

ARDENNES  
Les Crêtes Prioritaires  
RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE

# Ex : Mesurer et montrer l'impact !

## Démonstration par l'exemple

Un toit équipé de 60 m<sup>2</sup> de panneaux solaires produit environ 12 000 kWh/an, soit la consommation annuelle d'électricité de 4 foyers. L'installation coûte 30 000 €. Les citoyens, par les actions qu'ils prennent, contribuent à 30 % de l'investissement, les emprunts et les subventions font le reste.

Pour financer le projet il faut donc collecter environ 10 000 €. Les entreprises et les collectivités peuvent aussi investir.

**Avec 100 familles qui participent à hauteur de 100 €, on démarre le premier projet !**

100 € de participation

300 € investis

60 m<sup>2</sup> de panneau installés

produisent en un an l'équivalent  
de la consommation électrique de  
votre téléviseur

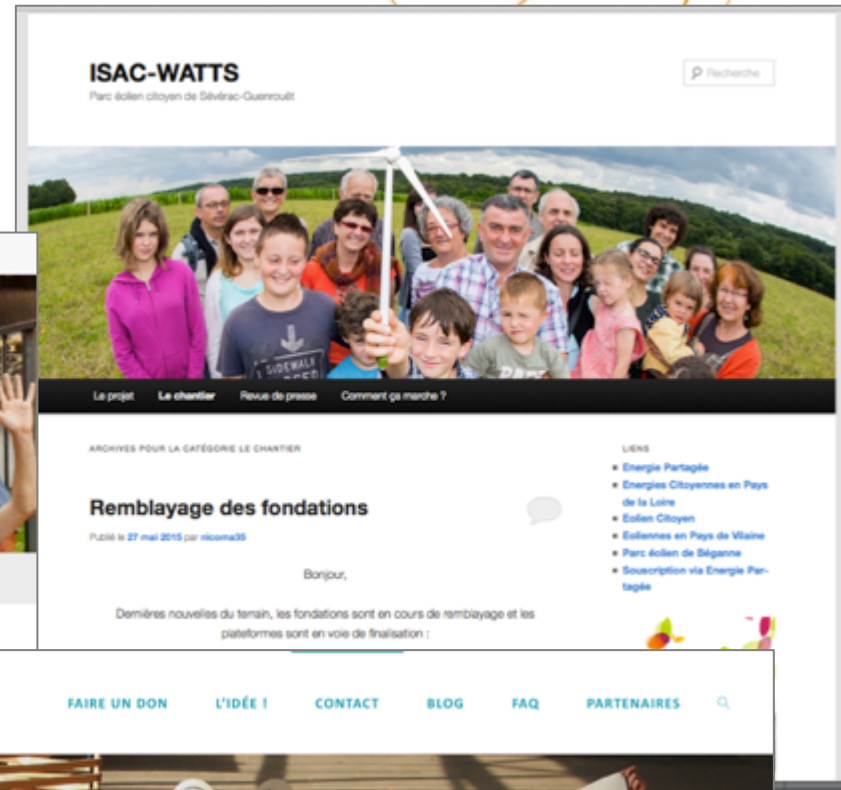
500 € de participation

1500 € investis

3 m<sup>2</sup> de panneau installés


produisent en un an l'équivalent  
de la consommation électrique de votre frigo  
et lave-linge réunis

# Ex : Site web ou blog



+33 6 45 75 54 52 info@i-ener.eus

**I-ENER** Accueil I-ENER Projets Participer Contact



**I-ENER**  
Société citoyenne, réalisation de projets de production d'énergie renouvelable,  
Pays Basque

Qui sommes-nous?

Copyright I-Ener 2016 | Mentions légales



**LA CITOYENNE SOLAIRE** Accueil Investir Louer sa toiture Contactez-nous

## Investir ensemble dans l'énergie photovoltaïque

La *Citoyenne Solaire* est un collectif de citoyens et de collectivités locales qui a pour vocation de développer l'énergie solaire par l'investissement participatif. Fort de son expérience avec la Citoyenne, l'éolienne développée et financée par 53 citoyens sur la commune de Rilhac-Lastours, le collectif veut faire du sud de la Haute-Vienne/nord Dordogne un territoire à énergies positives et citoyennes en multipliant les installations photovoltaïques financées de façon participative.

**Vous pouvez adhérer au projet en :**

- proposant des toitures exposées au sud
- prenant des parts de capital social permettant de financer des centrales photovoltaïques



**Multiplier les petites toitures solaires**

**Investissement participatif**  
Un projet d'épargne éthique et un financement

**Des avantages pour les propriétaires de bâtiments**

# Ex : Stands





# 13. Partenariats / Co-visibilité

## L'investissement citoyen au service de la transition

Jeudi 14 novembre  
à 20h30  
à St-Jean d'Arvey  
salle du Conseil Municipal - Bâtiment multifonctionnel  
(Accès fleché depuis la Mairie)



Témoignages, retours d'expérience, projets en cours dans lesquels s'investir :

- Accompagnement et financement de projets citoyens en **énergies renouvelables** avec **Energie Partagée**
- Lancement de la société **Centrales Villageoises PERLE** visant à produire de **l'énergie renouvelable sur le plateau de la Leysse** (Massif des Bauges, Savoie)
- Aide à l'**accès au foncier agricole** pour soutenir une agriculture biologique près de chez soi avec **Terre de liens**



Plus d'infos : ASDER - Sébastien EYRAUD - 04 79 85 88 50 - sebastien.eyraud@asder.asso.fr

er

Entrée libre

**Il faut qu'on en parle !**

# Café citoyen



Thème :  
**“Epargnons  
le climat”**

Georges Audras (Energies Partagées en Alsace)  
présentera des projets locaux d'investissement  
citoyen dans des énergies renouvelables.

Jeudi 5 novembre 2015 à 20h  
au Centre Théodore Monod  
11, rue Gutenberg à COLMAR

(Près de la place St-Joseph)

Renseignements : Alison OBER, 03 89 23 46 66 - alison.ober@orange.fr

Inscrite par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.



# Ex : Presse (ce qu'il faut éviter...)

## Soleil sur Saint-Sébastien

**Environnement** | Une réunion publique sur le projet de centrale solaire a eu lieu jeudi soir.

Une centaine de personnes s'est déplacée, mercredi dernier, à la salle du Temple de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille pour assister à la réunion publique d'information relative à la future centrale solaire de Carnoulès. Antoine Chamussy, directeur général de la société Vol-V-Solar a exposé les enjeux du projet, à savoir redonner une utilité à une friche industrielle abandonnée en l'état par la Pennaroya en 1963, et participer, par un entretien des terrains, à la limitation de la pollution des sols saturés d'arsenic et de résidus de métaux lourds.

### Questions sur la pollution

« Nous avons déjà créé quarante-deux centrales solaires en France, et surtout dans le sud où l'ensoleillement est maximum, a précisé l'intervenant. Le projet qui est présenté ce soir est le résultat d'un travail collectif auquel l'association Soleil de Plomb et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) ont participé ainsi que deux associations locales engagées dans la protection de l'environnement, a-t-il expliqué. Ce projet aura d'importantes retombées économiques: fourniture de travail aux entreprises locales pendant presque sept mois, revenus locatifs des terrains appartenant à la mairie, prélèvements d'impôts et taxes pour la commune. » D'après les photomontages projetés, la ferme photovoltaïque, qui occuperait environ quatre hectares



■ Vue aérienne. L'emplacement futur de la centrale se situerait au centre de la photo, des deux côtés de la route.

sur l'ancien site minier, serait à peine visible, même après le déboisement partiel: pas du tout depuis Carnoulès, à peine depuis le Mas de Laye, la Fabrègue et le Castellans. Mais c'est le problème bien connu de la pollution du site, lequel a fait l'objet d'études techniques approfondies, qui, bien sûr, a retenu l'attention. Dans un courrier récent adressé au maire, un ancien élu de la commune avait fait part de son inquiétude quant au bien-fondé d'un tel projet, craignant que la partie industrialisée par la pose de panneaux solaires ne permette pas de végétaliser l'endroit, ce qui irait à l'encontre des travaux entrepris par l'Ademe.

Une association locale (l'Aigrefeuille) avait mis en avant les risques de ruissellement liés au déboisement imposé par les règles de sécurité incendie. Selon Antoine Chamussy, « tout se fera en liaison étroite avec l'Ademe ». Celle-ci dispose désormais d'un budget de plus de 2 M € pour renforcer la digue protégeant le tas de stérile, drainer les eaux de ruissellement et remodeler les collines racées lors de l'exploitation minière intensive qui a laissé les terrains à nu. Quant à l'entretien des panneaux, il a précisé que « la pluie fera l'essentiel du dépolluissage. Ce n'est qu'en cas de chute notable de la production d'électricité que le nettoyage sera fait à la main ».

Pas de risque, a priori, selon les exposants du projet, d'une accumulation de particules polluantes. Au cours d'un entretien en marge de la réunion, le maire de la commune, Alain Beaud, s'est voulu rassurant. « L'Ademe suivra pas à pas ce projet dans son déroulement. Tout le monde devrait se réjouir, 46 ans après l'arrêt de l'exploitation de la mine de plomb, que ce site orphelin soit pris en charge par l'Etat et contribue à terme à la fourniture d'énergie renouvelable propre. » La centrale solaire, d'une puissance de 2 mégawatt, serait en mesure de fournir de l'électricité à un millier de foyers (hors chauffage et eau chaude).

### REPÈRES Participation

Originalité du projet: la participation citoyenne qui permettra à tout un chacun, selon ses moyens, de devenir propriétaire d'une partie de la centrale. Jacqueline Balvet, présidente de l'association Soleil de Plomb a exposé les grandes lignes. Le coût global du projet est estimé à 2,8 M €. Les banques pourraient prêter 2,2 M €, la Région verserait une subvention de 100 000 € selon le principe d'un euro pour un euro de participation citoyenne. Le reste, soit 500 000 €, serait apporté par la Société Vol-v-Solar (375 000 €) et l'association Soleil de plomb à hauteur de 125 000 €. Jacqueline Balvet a tenu à préciser « qu'il s'agit d'une somme importante que les habitants de la commune ne pourront certainement pas rassembler tous seuls. Il sera donc fait appel aux actionnaires d'autres départements. »

### Calendrier

Le permis de construire sera déposé en mai. Puis le projet sera candidat à l'Appel d'offres de la commission de régulation de l'énergie (AOCRE) qui rendra sa décision fin 2015. Il y aura une enquête publique, puis un appel d'offres pour les entreprises qui participeront au chantier. Par conséquent, dans le meilleur des cas, la centrale ne pourra être opérationnelle avant fin 2016. La première assemblée générale de l'association Soleil de plomb aura lieu le 7 juin prochain.



GIE  
GÉE

# Ex : Presse (ce qu'il faut viser...)

MONDE - FRANCE EUROPE RÉGION - COMMUNE SPORT LOISIRS ÉTUDIANT ANNONCES

## Agriculteurs et citoyens des Mauges investissent dans un parc éolien

Publié le 12/05/2016 à 19:36 Écouter



Des agriculteurs et citoyens qui ont investi dans le parc éolien de la Jarderie. | DR

Facebook Twitter Google+

Lire le journal numérique

Christian MEAS

Dans les Mauges, près de Cholet, va être construit un parc éolien participatif. L'idée : produire son courant et le consommer en local. Mise en route prévue en septembre.

C'est une première. Dans les Mauges, près de Cholet (Maine-et-Loire), un parc éolien fait appel

### CARNETS DE CAMPAGNE

Du lundi au vendredi de 12h30 à 12h45 par Philippe Bertrand

Le rendez-vous des solutions d'avenir à toutes les questions de vie, de consommation, de formation, de santé, de production, de culture ou d'habitat.



LE DOSSIER VITE! UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ

## DE L'ÉNERGIE À REVENDRE

Soleil, biomasse, vents et marée, partout sur le territoire, la transition énergétique est en marche. En Auvergne, le photovoltaïque gagne les clochers.

Par Marc Beljau  
Photos Félix Leclerc pour Télérama

**N**éanmoins, si blue ou transparent ne souffle sur Montcel, petit village posé à flanc de colline, dans le Puy-de-Dôme. Le vent d'ici ne porte pas de nom. Et personne ne lui prêtait davantage attention. L'an passé, à quelques semaines d'intervalle, les représentants de trois sociétés internationales s'étaient défilés dans le bureau du maire. Grégory Bonnet apprend à ces occasions que le territoire de sa commune recèle un « gisement éolien prometteur » et qu'en conséquence les dites entreprises seraient venues de louer un terrain bien exposé et de régler la fiscalité ad hoc. « Une petite centaine

en ce temps de haïr des donations », assure Grégory Bonnet... qui a pourtant dit non. Plutôt qu'à des professionnels hautement qualifiés, le maire et ses administrés ont préféré confier ce délicat projet d'isolement à Combrailles Durables, des bénévoles du coin qui s'étaient jusqu'ici fait connaître par leur engagement dans la transition énergétique. Et leur projet a été accepté. Le fait est que dans les Combrailles, pays de basses montagnes situés dans le nord-ouest du Massif central, cette coopération citoyenne a déjà marqué les esprits avec une autre énergie renouvelable : le solaire. Sa transition s'attache sur les toitures de bâtiments publics à Aubusson, Lezay, Saint-Gervais-d'Auvergne, Rioux, Lempdes, Mâchecornay et



### LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

ENVIRONNEMENT | Les centrales villageoises du département ont fait le pari du

## Isère : ces citoyens qui



En Isère, les citoyens investissent dans des centrales villageoises. Ici, à Saint-Jean-de-Maurienne, un projet de centrale villageoise est en cours de réalisation. | DR

### LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

solaire photovoltaïque. Retour sur ces projets portés par les territoires ruraux

## produisent leur énergie

Un afflux de demandes pour intégrer le réseau Grésé 21

**P**our les citoyens d'Isère, la production d'énergie renouvelable est devenue une véritable affaire de famille. C'est ainsi que dans ce département, les citoyens ont investi dans des centrales villageoises. Ces projets ont permis de produire de l'énergie propre et locale, tout en créant des emplois. Les citoyens ont ainsi pu bénéficier de la transition énergétique. Les centrales villageoises ont permis de produire de l'énergie propre et locale, tout en créant des emplois. Les citoyens ont ainsi pu bénéficier de la transition énergétique.



# Collecte : le bulletin de souscription



## Bulletin de souscription d'actions

### ENERGY CITOYENNES SAS

La société SAS Energy Citoyennes, qui porte le projet Solaire d'ici, a pour but de développer sur le territoire de la métropole grenobloise des projets d'énergies renouvelables dans un cadre associant les citoyens, les collectivités et les acteurs du territoire (investissement, gouvernance, location de toiture)

Chaque rubrique nous est utile et indispensable !  
Merci de toutes les remplir en prenant soin d'écrire le plus lisiblement possible.

#### Je soussigné-e,

Mme  M  Prénom : ..... Nom : .....

Date et Lieu de naissance : .....

Régime matrimonial ou célibataire : .....

Profession : .....

Société/Commune/Association : ..... SIRET : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Courriel : .....

#### Déclare vouloir devenir actionnaire de la Société par Actions Simplifiée à capital variable Energy Citoyennes (l'entrée de tout nouvel actionnaire est soumise à l'agrément du conseil de gestion de la société)

Nombre d'actions souscrites : ..... actions de 100 € = .....

Chèque ci-joint établi à l'ordre de « Energy Citoyennes SAS »

*J'adopte 1 panneau ! La souscription de 500 euros permet de financer un panneau photovoltaïque (il faut 45 panneaux pour constituer une installation de 9 kW)*

#### Comment avez-vous connu Energy Citoyennes ?

Entourage  Commune  Structure  Média  Autre

Précisez : .....

J'accepte d'être convoqué-e aux assemblées par courriel, que la société ait recours à la transmission par voie électronique en lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation, d'envoi de documents d'informations et de vote à distance et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de la société Energy Citoyennes SAS. L'envoi des documents sera effectué à l'adresse courriel indiquée ci-dessus ou à la nouvelle adresse communiquée par écrit à la société au moins huit jours avant l'envoi. Cette autorisation a comme seul objectif de faciliter la gestion de Energy Citoyennes SAS. Imprimer les trois de gestion et économiser le papier.  
Je reconnais qu'un exemplaire sur papier libre du présent bulletin de souscription m'a été remis.

Fait en 2 exemplaire à ..... le .....

Signature

Bulletin et règlement, accompagné d'une copie de pièce d'identité (recto-verso) et d'un justificatif de domicile, à envoyer par courrier à : Energy Citoyennes, Esp/ACE, 14 av. Benoît Frachon, 38400 Saint-Martin-d'Hères société en création

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les informations recueillies et transmises dans le cadre de la présente souscription peuvent donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de rectification auprès de Energy Citoyennes SAS

#### En savoir plus +

##### Comment fonctionne la société ?

Energy Citoyennes SAS est une société par actions simplifiée. Les statuts peuvent être envoyés par courriel sur simple demande.

##### Qu'est-ce qu'une action ?

C'est un titre de copropriété. Energy Citoyennes SAS est une société à capital variable. L'achat et le remboursement d'actions ne sont pas soumis aux lois du marché. Le montant de l'action reste fixé à 100 €.

##### Qu'est-ce que le capital d'une société ?

L'ensemble des actions souscrites forme le capital de la société. Il garantit sa solidité financière et lui permet de développer de nouveaux services ou activités comme des sites de production d'électricité renouvelable, de constituer un fond de garantie et d'investissement nécessaires à son développement.

##### Qui peut souscrire des actions ?

Toute personne physique satisfaisant aux conditions suivantes :

- être majeur ou majeur sous tutelle
- être mineur émancipé
- être mineur non émancipé représenté par son tuteur ou administrateur légal

Toute personne morale satisfaisant aux conditions suivantes :

- avoir un numéro SIRET
- pour l'ensemble des communes ne pas dépasser 50% du capital

##### Combien de temps garder ses actions ?

Les actions ne peuvent être cédées ou remboursées pendant les cinq premières années de détention, sauf dérogation accordée par le Conseil de Gestion. Par nature les projets de production d'énergie sont des investissements à long terme et il est conseillé de conserver les actions pendant une durée de minimum 10 ans.

**IMPORTANT :** Ces informations sont un résumé des clauses principales concernant l'actionariat. Seules les clauses figurant dans les statuts de Energy Citoyennes SAS font foi.

##### Comment devenir actionnaire ?

En retournant ce bulletin de souscription rempli et signé accompagné :

- du règlement par chèque à l'ordre de Energy Citoyennes SAS
- d'une copie de votre carte d'identité recto-verso, ou passeport ; ou d'un extrait kbis pour les personnes morales
- d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois

Un récépissé de souscription vous sera retourné dès l'acceptation de votre adhésion. La souscription minimale est une action.

##### Rémunération des actions

En cas d'exercice excédentaire, une rémunération des actions peut être versée. Le modèle économique du projet ne permettra néanmoins pas un rendement moyen des actions de plus de 3% par an.

A noter que la souscription au capital d'Energy Citoyennes SAS ne donne pas droit à des réductions d'impôts.

##### Participation à la gouvernance.

Tout actionnaire peut participer aux décisions de la société lors de l'assemblée générale, être ses représentants au conseil de gestion et être candidat aux fonctions d'administrateur.

##### Le placement d'argent dans Energy Citoyennes SAS est-il sûr ?

L'objectif est bien sûr de faire de Energy Citoyennes SAS une structure stable et pérenne, destinée à contribuer long terme à l'ambition d'une énergie réellement plus respectueuse de l'environnement. Néanmoins, souscrire au capital Energy Citoyennes SAS inclut un risque financier, comme toute prise d'actions dans le capital d'une société par actions simplifiée. Le risque maximal est à la hauteur du montant souscrit.

Energy Citoyennes  
Esp/ACE, 14 Avenue Benoît Frachon, 38400 Saint-Martin-d'Hères  
contact@solairedici.org



# Collecte: dédramatiser et trouver de l'originalité



[www.energie-partagee.org](http://www.energie-partagee.org)

# Collecte: dédramatiser et trouver de l'originalité



# Collecte: dédramatiser et trouver de l'originalité



# Animer





# Ex : Newsletter ou gazette

## La lettre

100 toitures solaires citoyennes sur la metropole grenobloise



### Les premières toitures pour le printemps !

La société ÉnergY Citoyennes (EYC) poursuit son cap : les groupes de travail s'affairent, [le président veille au grain](#), [la presse s'intéresse à nous](#), [des événements d'info sont prévus](#) et [l'installation de 13 toitures est imminente](#) !



#### Tères toitures: où en sommes-nous ?

Ça avance fort pour la première tranche : nous nous lançons dans la recherche d'installateurs !

[> On fait le point](#)



#### 3 questions à Julien, notre président

Où va la société ÉnergY Citoyennes ? Quelles sont les prochaines étapes ?

[> Julien nous explique](#)



#### [En Chiffres]

**Actionnaire d'EYC: Qui es-tu ?**  
Rassemblés autour du même but : plus de toits solaires dans l'agglomération.  
[> Voir les schémas](#)

[www.e](http://www.e)




### Lettre d'informations

Mars 2017

#### Assemblée générale annuelle

Plaines Sud Energies vous invite à son Assemblée générale **jeudi 6 avril 2017 à 18 h** dans les locaux de la **Mairie**, 41

à noter le changement de

Ordre du jour et docu

Les membres du Conseil de copain amont de FAG à 17 h au même en

A votre disp

et men

[Retrouvez ici les derniers re](#)

#### La Communauté urbaine

La création de la Communauté urba de la Communauté d'agglomération

**Plaine Sud de Caenn** et Entre Thue

au territoire de Trearn, a impliqué l

Sarl Plaine Sud Energies en tant

## LE ZEFF

Lettre d'information de l'association Énergies citoyennes en Pays de Vaine

n° 17  
Janvier 2017



Milleurs vœux pour 2017 : combativité, sérénité et bonheur de faire ensemble pour un monde meilleur !

EDITO

#### Vents faibles mais de grands et beaux projets



## L'école-liens

La lettre d'information dans le vent de Vents Citoyens

N° 2 - janvier 2016 <http://www.ventscitoyens.fr>

[L'ÉDITO: en ai-je besoin?](#) [Plan: action à St-Hilaire: une commune au premier rang?](#) [Vents Citoyens: du changement dans l'air.](#) [A la recherche de financement.](#) [Point sur les adhésions: l'adhésion n° 3](#) [Comité info: à la rencontre des citoyens](#)

### L'ÉDITO

**Et si le collectif était la solution ?**  
Il existe une multitude de solutions pour répondre à nos besoins énergétiques. Mais il est essentiel de réfléchir dans une optique collective. Pour ce faire, il est nécessaire de créer un collectif capable de répondre à nos besoins énergétiques. Ce collectif doit être capable de rassembler les citoyens autour d'un projet commun. C'est ce que nous faisons à Vents Citoyens.

**Projet de parc éolien à St-Hilaire, les choses se précipitent.**  
Le 15 septembre 2015, l'ADEME a déposé le permis de construire et le permis d'exploiter de l'État pour un parc éolien de St-Hilaire de Merne. Le parc éolien aura une puissance de 2,75 Mw. Pour une longueur de câble de 80 m et une vitesse nominale de 11,5 m/s, le parc éolien aura une production annuelle de 20 000 MWh et 30 000 MWh soit la consommation moyenne de 1700 habitants français isolés. Grâce à l'installation de ce parc éolien, notre nouvelle génération de machines aura un meilleur rendement : plus de 30% contre 20% pour les machines actuelles. Et elle sera plus économique (plus rentable) et sera facile à maintenir (moins de 10 ans).

**Du changement dans le fonctionnement de Vents Citoyens :**  
Le 15 septembre 2015, l'ADEME a déposé le permis de construire et le permis d'exploiter de l'État pour un parc éolien de St-Hilaire de Merne. Le parc éolien aura une puissance de 2,75 Mw. Pour une longueur de câble de 80 m et une vitesse nominale de 11,5 m/s, le parc éolien aura une production annuelle de 20 000 MWh et 30 000 MWh soit la consommation moyenne de 1700 habitants français isolés. Grâce à l'installation de ce parc éolien, notre nouvelle génération de machines aura un meilleur rendement : plus de 30% contre 20% pour les machines actuelles. Et elle sera plus économique (plus rentable) et sera facile à maintenir (moins de 10 ans).

**A la recherche de financement :**  
Pour mener à bien le projet de parc éolien, Vents Citoyens va devoir effectuer une campagne de financement. Cette campagne se fera sous la forme d'une opération de financement participatif. Nous allons donc solliciter les citoyens pour qu'ils nous prêtent de l'argent. Ce prêt sera remboursé par les bénéfices du parc éolien.

Pour mieux refléter l'étendue de ses activités dans les énergies renouvelables et la spécificité citoyenne, l'association change de nom et de logo (tout en restant EYC).



### SOMMAIRE

Édité par Michel Carré, président..... 1

Le nouveau visage des citoyens partenaires..... 2

Du côté des citoyens rôtisseurs..... 2

Du côté des parcs éoliens citoyens..... 3

MDE : rapide bilan de l'année 2016..... 4

SMD en perspective : nouveaux noms, relations d'une coopérative d'achat et fond de mutualisation..... 4

11 janvier 2017 : une soirée atypique..... 4

ETPV



# Ex : Rencontre conviviale / inauguration



## LUCISOL

l'énergie citoyenne

**Roger FERNANDEZ**  
Président de LUCISOL

a le plaisir de vous inviter à  
**l'inauguration de la première réalisation**  
**LUCISOL 104**

**Vendredi 21 Octobre 2016**  
sur le site de production LSB La Salle Blanche à Apt

À partir de 15h : Visites de l'installation.  
**À 16h : Discours d'inauguration suivi d'un apéritif**  
En présence de **Dominique Conca**, sous-préfète d'Apt, **Robert Fougerouse**, initiateur du projet, fondateur de LSB La Salle Blanche, et **Pierre Chenet**, président de l'Agence Locale de la Transition Énergétique.

Lucisol est une entreprise citoyenne dédiée à la production d'énergies renouvelables. « Lucisol 104 », en référence au nombre de sociétaires, est en fonction sur le toit de la société LSB La Salle Blanche à Apt. **Son originalité ? Partager avec les habitants : les investissements, les bénéfices, l'entreprise.** Avec l'idée que l'on peut rendre son argent utile pour le territoire.

LUCISOL - Suberon Citoyen Solaire - Chez TRITE - Impasse Marin la Merliè - 84000 APT - 04.90.00.00.00

|                              |  |  |
|------------------------------|--|--|
| <br>PRODUCTION<br>250 MWh/an | <br>CONSUMATION<br>EQUIVALENTE<br>100 foyers | <br>IMPACT CLIMAT<br>32 tonnes<br>Équivalent CO2<br>évitées par an |
|------------------------------|--|--|

ADEME  
Agence Nationale de l'Environnement et de la Merie de l'Énergie

Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

ALTE  
Association Locale de Transition Énergétique

ÉNERGIE  
ÉTHIQUE



## VENEZ FÊTER LES PREMIÈRES TOITURES SOLAIRES CITOYENNES DE L'AGGLO GRENOBLOISE

**MERCREDI  
11 OCT.  
18H00**

**ÉCOLE DU BOURG  
EYBENS**

Solaire  
d'ici  
Un projet  
Energy Citoyennes

[www.solairedici.org](http://www.solairedici.org)



# Ex : Plaque pédagogique / explicative

**Les éoliennes que vous voyez sont citoyennes !**

**À votre tour, prêt.e.s, Participez !**

**Citoyennes ? Kezako ?**  
Un parc éolien citoyen, ça veut dire quoi ? En quoi un parc éolien de la Chapelle-Montreuil est-il différent des autres ?

Cela signifie que ses bénéfices sont **90% financés et sont gérés par les citoyens de la collectivité locale** (en ce qui concerne les éoliennes renouvelables dans le respect du territoire).

Ce projet de la Chapelle-Montreuil a reçu l'adhésion de ses investisseurs soit le **SMO BERRYS** et **Energie Partagée** qui représente ses intérêts et administrer le site et le traitement des déchets d'équipements électriques.

Des projets citoyens ont un caractère :

- Ils sont **anonymes** : les noms des citoyens et associations qui financent sont un élément d'opacité collective de l'énergie.
- Ils visent à **améliorer** les conditions de vie des habitants en leur permettant d'acquiescer à la production d'énergie renouvelable.
- Ils visent à **améliorer** les conditions de vie des habitants en leur permettant d'acquiescer à la production d'énergie renouvelable.
- Ils visent à **améliorer** les conditions de vie des habitants en leur permettant d'acquiescer à la production d'énergie renouvelable.

**Ils ont participé ! Ils témoignent**

Habitants de la commune ou d'autres des centaines de citoyens ont soutenu la réalisation du parc éolien « Champs Choignots » de la Chapelle-Montreuil grâce à Energie Partagée.

« Ravi de ne plus de l'énergie en un seul écoparc pour moi, j'ai préféré aller à l'énergie citoyenne de la Chapelle-Montreuil pour faire le parc éolien de Champs Choignots. Ainsi, je suis sûr que cette énergie sera sûre car elle sera gérée par des citoyens locaux qui ont le souci de leur territoire. Plus que ça, c'est aussi un moyen de faire passer le message de cette énergie renouvelable à ceux qui ne l'ont pas encore fait. »

« Je suis très heureux d'être à l'énergie citoyenne de la Chapelle-Montreuil et d'être un des premiers à avoir financé. En effet, je suis sûr que cette énergie sera sûre car elle sera gérée par des citoyens locaux qui ont le souci de leur territoire. Plus que ça, c'est aussi un moyen de faire passer le message de cette énergie renouvelable à ceux qui ne l'ont pas encore fait. »

**Énergie Partagée : Comment ça marche ?**  
La formation énergétique à base d'investissements Énergie Partagée repose principalement sur des projets éoliens, solaires, hydrauliques et de biomasse partout en France, grâce à la finance adaptée.

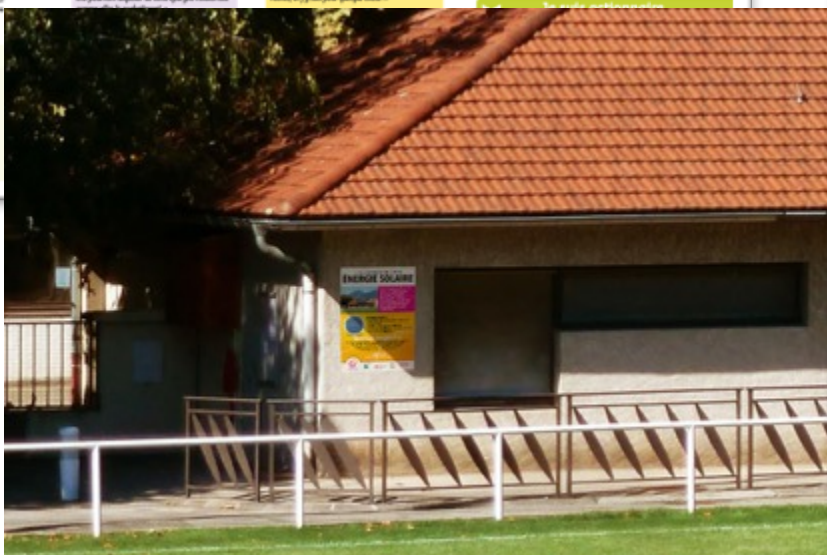
Énergie Partagée agit en tant qu'administrateur des projets éoliens, solaires, hydrauliques et de biomasse partout en France, grâce à la finance adaptée.

Nous avons des équipes techniques et économiques. Énergie Partagée investit l'énergie de nos collectivités. Nous avons des équipes techniques et économiques. Énergie Partagée investit l'énergie de nos collectivités. Nous avons des équipes techniques et économiques. Énergie Partagée investit l'énergie de nos collectivités.

Une fois l'installation mise en service, les services de gestion des énergies renouvelables de notre société sont en contact avec les collectivités locales, ainsi qu'avec Énergie Partagée et ses investisseurs.

**Vite ! Des renouvelables !**  
**+4 600 éoliennes**  
La France est le 1er pays au monde en termes de nombre d'éoliennes installées.

**L'exemple allemand**  
**51%** de l'énergie renouvelable  
En Allemagne, plus de la moitié de la production d'énergie renouvelable est faite de projets citoyens. Le tiers des collectivités allemandes.



Format 70x100cm  
Support : alupanel 3 mm  
Coût de fabrication : 105 € HT /

VILLE D'YBENS - ÉCOLE MATERNELLE DU BOURG

## ÉNERGIE SOLAIRE

La Ville d'Ybems a mis à disposition de la société Emerg'Y Citoyennes, la toiture de l'école du Bourg, pour installer des panneaux photovoltaïques raccordés au réseau d'électricité. La Ville soutient ainsi le projet citoyen Solaire d'ici dont l'objectif est de développer la production d'énergie solaire au niveau local.

**Quelques chiffres :**

- Surface : 60 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques
- Puissance : 8 kWc
- Production annuelle attendue : 9 000 kWh
- Investissement : 25 000 € financé par les membres d'Emerg'Y Citoyennes
- Date d'installation : août 2017

### Le projet Solaire d'ici

Solaire d'ici est un projet porté par Emerg'Y Citoyennes, une société créée par des habitants, des acteurs de la transition énergétique et des collectivités de la métropole. L'objectif est de réaliser 100 toitures solaires photovoltaïques sur des bâtiments publics et privés du territoire. Emerg'Y Citoyennes a été créée en 2016 et les premières toitures ont été installées courant 2017.

Rejoignez-nous sur [www.solairedici.org](http://www.solairedici.org)

Émerg'Y Citoyennes, ALEC, Énergie Partagée, Emerg'Y Citoyennes



**Faire et visualiser son diagnostic**

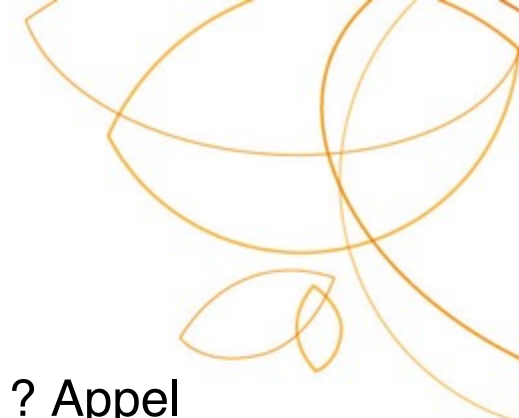
**Déterminer et phaser ses enjeux**

**Cibler, formuler et s'outiller (exemples)**

 **Une bonne réunion publique**

 **Etude de cas pratiques**

# La bonne réunion publique : Claire et simple



- **Objectif clair**

Sensibilisation globale ? Présentation de l'initiative ? Appel aux motivés ? Levée de capital ?

- **Les gens savent pourquoi ils sont là**

Info ? Discussion ? Décision ? Partage ? Convivialité ? Traquenard de collecte ?

- **Déroulé clair et court**

Pas trop long. Pas trop de jargon technique. Pas trop d'intervenants différents.

- **Les gens sont mis à contribution ?**

Installer la salle et les chaises / Préparer des petits plats / etc. On est dans du participatif oui ou non ?

- **Expliquer les règles de la prise de parole**

- **Convivialité / Bienveillance**

# En amont : Informer, communiquer, faire relayer...



- **Outils de communication**

Courriers, e-mail (MailChimp ?), journaux locaux, autres médias et affichage, réseaux sociaux...

- **Relais d'information locaux**

Supports de communication des collectivités territoriales, associations locales et associations de quartier, syndicats de copropriétés, organisations professionnelles...

- **Invitations personnalisées**

Aux collectivités, services de l'État, etc.

- **Prévoyez d'établir un fichier des contacts potentiels à inviter.**

# Un lieu, une date, une heure, un thème

## ● Une équipe d'organisation

> **Animateur / facilitateur** : va introduire la réunion, donner la parole au-x présentateur-s, puis distribuer la parole lors du temps de questions/réponses.

> **Le-la-les présentateur-trice-s** : va-vont présenter le projet.

> **La personne qui accueille**, une personne dédiée ! (Cf. plus bas).

> **La personne qui documente** : une personne dédiée aux photos, vidéo, réseaux sociaux en live (Cf. plus bas).





# Juste avant la réunion

## ● **Panneaux / Affiches / Flechages**

Il faut que les participants vous trouvent et se rassurent sur la réunion à laquelle ils assistent.

## ● **Mise à disposition de documents**

Plaquette ? Bulletins de souscription ?

## ● **En attendant le début de la réunion**

- Exposition : Ma Propre Energie
- Grande carte du territoire avec localisation et descriptif du / des projets
- Mur d'expression ? Mur à post-it ?

## ● **De quoi se restaurer et trinquer**

Avant tout un moment de convivialité



# Déroulé Type – Première réunion publique

- **Introduction, mot de bienvenue (5')**  
Porteur de projet + collectivité ?
- **Projection Film d'un autre projet (15')**  
(Porteur de projet + collectivité ?)
- **Pourquoi ce projet ici et maintenant (10')**  
Contexte général TE / contexte territorial / Opportunité
- **Le Projet en détail (15')**  
Détail technique / Planning / Besoins
- **Prochaines étapes et besoins (10')**  
Planning / Appel à contribution / Info sur la campagne de collecte à venir.
- **Questions / Échanges (1h)**
- **Apéro**

# Et surgit un grain de sable...



## ● **Opposant au projet**

Bien connaître son sujet et savoir défendre son projet

Avoir des alliés dans la salle

Rester calme, ne pas s'emporter

Prévoir un « animateur » de réunion

Prévoir un témoignage extérieur, d'une personne qui l'a fait !

## ● **Personne qui monopolise la parole**

C'est à l'animateur de la réunion de gérer ces situations en rappelant poliment que tout le monde doit s'exprimer ou que nous ne devons pas nous éloigner du sujet de la réunion.

## ● **« Moi, je sais que... »**

Répondre avec des éléments factuels (cela nécessite de bien connaître son sujet).

# Organisation d'une réunion publique dans un contexte conflictuel : Peser le Pour et le Contre



| <b>Risques</b>  | <b>Bénéfices</b>   |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Envenimer les choses</li><li>- Incompréhension du public</li><li>- Manque de crédibilité</li><li>- S'exposer à des violences physiques</li><li>- Rentrer dans une relation de conflit</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Personnaliser / humaniser le projet</li><li>- Favoriser la concertation</li><li>- Dédramatiser / démystifier</li><li>- Montrer qu'on tient le projet</li><li>- Faire passer nos valeurs</li><li>- Sortir de l'ostracisme</li></ul> |



# La posture à adopter en cas de conflit



## ● L'attitude

Sourire

Regarder ses interlocuteurs

Articuler

Le corps ancré dans le sol

## ● Maîtriser ses réactions

Respirer

Lorsque les interlocuteurs ne laissent pas d'espace pour construire un dialogue sur le fond => décrire ce qui se passe afin de démasquer l'imposture.

Ne répondez pas aux attaques personnelles, mais aux questions sur le fond, en reformulant.

# Après la réunion

- **Tout de suite, un message de remerciement**

Avec photos, CR si besoin, et aperçu de la prochaine étape.

-> L'occasion de donner les références / liens des documents évoqués lors de la discussion (+ alimenter une FAQ ?).

- **Inscription à la newsletter ?**

C'est la base de la communauté qui va servir de terreau. A partir de là, il faut bichonner ce fichier.

- **Laisser un contact**

Des personnes peuvent éprouver le besoin de s'exprimer rapidement. Laisser à disposition une adresse de messagerie.





**Faire et visualiser son diagnostic**

**Déterminer et phaser ses enjeux**

**Cibler, formuler et s'outiller (exemples)**



**Etude de cas pratiques**